



Construction et usure du corps au travail chez les artisans

Olivier Crasset

► To cite this version:

Olivier Crasset. Construction et usure du corps au travail chez les artisans. Liaisons sociales. Le travail indépendant. Statut, activités et santé, 2014. hal-02010978

HAL Id: hal-02010978

<https://hal.science/hal-02010978>

Submitted on 7 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Construction et usure du corps au travail chez les artisans

Olivier Crasset, doctorant au centre nantais de sociologie (Cens - EA 3260)

olivier.crasset@univ-nantes.fr

Table des matières

Introduction.....	2
Encadré 1 : matériaux de l'enquête.....	3
La notion d'usure.....	3
Les trois stades.....	5
1er stade : le corps jeune et plastique	6
2ème stade : le corps endurant et invincible.....	8
Transition entre les stades 2 et 3.....	11
3ème stade : le corps vieillissant et expérimenté.....	13
Conclusion.....	15
Bibliographie.....	16

Résumé :

En s'appuyant sur des entretiens et en observant les conditions de travail d'artisans, l'auteur observe que les enquêtés passent successivement par trois manières de considérer et d'employer leur corps au travail, que l'on peut appeler des stades, trois manières de percevoir et de réagir aux informations que leur délivre leur corps et par lesquelles ils passent tous au fil de leur vie professionnelle.

Tout au long du parcours professionnel, on observe une mise en adéquation entre l'état de santé de l'artisan et les tâches qu'il réalise. En début d'activité indépendante, la survie économique de l'entreprise impose à l'artisan de malmener son corps. Mais c'est également pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise que l'artisan doit prendre soin de sa santé lorsque celle-ci décline en fin de carrière. En somme, ce sont les mêmes raisons qui, dans un premier temps, incitent à s'acharner au travail et, dans un second temps, à économiser ses forces.

Introduction

L'hétérogénéité de la catégorie des travailleurs indépendants est telle qu'il est difficile de l'appréhender comme objet d'étude sans la diviser en sous-catégories. Parmi celles-ci, l'artisanat retient l'attention pour plusieurs raisons. D'abord, l'artisanat n'a pas disparu, contrairement à ce qui était attendu jusque dans les années 1970. En 2011, il représente près de 900 000 indépendants et plus de 2 millions de salariés, soit 10,5% de la population active (DGCIS, 2013). Il est une importante source d'emplois, surtout en milieu rural. Les artisans représentent 40,5% de l'ensemble des indépendants, hors exploitants agricoles (Inserm, 2011, p.6)¹.

Même s'il n'est pas un objet d'étude très couru, l'artisanat a fait l'objet de travaux sociologiques approfondis dans les années 1970-80 (Mayer, 1973 ; Gresle, 1981 ; Jaeger, 1982 ; Zarca, 1986) qui ont été revisités récemment (Mazaud, 2009). Les sociologues qui ont analysé l'artisanat ont œuvré à une époque où le thème de la santé au travail était absent des préoccupations. Dans leurs travaux, les questions de santé ne sont pas traitées. Elles apparaissent au détour d'un extrait d'entretien ou d'une remarque sur les fins de carrière, à la fois comme un arrière-fond menaçant et comme une condition indispensable à la survie de l'entreprise. Dans un contexte où l'intérêt pour la santé au travail est croissant, tant dans les sciences humaines que dans le reste de la société, l'artisanat reste un terrain pratiquement vierge. Quelques travaux actuels montrent néanmoins l'intérêt que représente ce champ d'investigation, comme ceux qui ont été consacrés aux entrepreneurs en travaux forestiers (Schepens, 2013). Or, il y a un enjeu de santé publique à investiguer ce secteur dont la population est appelée à se renouveler rapidement en raison du départ en retraite de 40% d'entre eux entre 2009 et 2019 (Mazaud, 2009, p.12). En outre, les politiques publiques d'incitation à l'entrepreneuriat encouragent l'installation de nouveaux artisans dont il convient de mieux connaître les conditions de travail et la santé.

La situation des artisans a ceci de particulier qu'ils sont des *travailleurs manuels indépendants*. Leur santé et l'équilibre financier de leur entreprise sont unis par un lien très étroit. En effet, le revenu de l'artisan dépend directement des rentrées financières de son entreprise et donc, de la quantité de travail qu'il peut fournir. La moindre couverture sociale des artisans par rapport aux salariés fait en sorte que s'arrêter de travailler leur coûte cher. Même malades ou blessés, la plupart d'entre eux travaillent tant que leur corps leur permet de le faire. Et ceci d'autant plus volontiers lorsque les exigences liées à leur situation objective sont renforcées par une morale de l'effort et du travail.

La définition de l'artisanat a toujours posé des problèmes. Elle a fait l'objet de luttes dès son institutionnalisation dans l'Entre-deux-guerres (Perrin, 2007). Dans le cadre d'une enquête

¹ Commerçants : 42 % ; artisans : 40,5 % ; professions libérales : 17,5 %.

qualitative sur les rapports entre conditions de travail et santé chez les artisans, la définition que j'emploie cherche à rassembler une population dont les conditions de travail soient proches. C'est pourquoi je n'adopte comme critère ni l'appartenance à la PCS 2.1., ni celui de l'inscription au registre des métiers. Il me semble préférable de définir l'artisanat comme un mode de production correspondant à la « petite production marchande », suivant en cela les travaux fondateurs de la sociologie de l'artisanat menés par Christine Jaeger (1981). Cette définition contourne la question du statut et cherche à rassembler des individus dont les conditions de travail sont relativement homogènes. Elle exclut certains individus membres de la « PCS 21 - artisans » qui ne participent pas directement à la production, et en inclut d'autres tels que certains artistes ou artisans d'art qui se situent à la frontière entre les mondes de l'art et ceux de l'artisanat (Becker, 1988 ; Perrenoud, 2013). L'analyse des parcours et l'observation du travail d'individus qui se situent au marges de l'artisanat « officiel » justifie ce choix. Ainsi, dans mon enquête, un artisan est défini comme un travailleur indépendant exerçant seul ou avec un petit nombre de salariés, participant directement à la production dans le cadre d'un travail manuel qualifié dont il maîtrise tout le processus.

Encadré 1 : matériaux de l'enquête

L'enquête, menée dans le nord de la Bretagne, porte sur les entreprises artisanales comptant 0 à 10 salariés. L'artisanat est ici défini comme un mode de production, indépendamment du statut de l'entreprise ou du régime social dont elle dépend.

Les données mobilisées sont issues d'entretiens semi-directifs menés auprès de 42 artisans concernant les influences réciproques de la santé et du travail au fil du parcours professionnel. D'autre part, des observations participantes ont été menées pendant huit semaines dans diverses entreprises artisanales (carrelage, charpente, menuiserie, maréchalerie, taille de pierre). Je me suis aussi appuyé sur ma propre expérience du travail artisanal correspondant à deux ans de salariat et une dizaine d'années de travail indépendant dans le métier de feronnier d'art.

La notion d'usure

On s'appuiera sur la notion d'usure pour mettre en rapport la santé et le travail chez les artisans. Avant cela, il convient de préciser le contenu de ce terme qui est souvent mis en relation avec les notions de pénibilité et de parcours professionnel. Le terme d'usure est utilisé en sciences humaines pour désigner tantôt un processus d'érosion psychologique (Dejours, 1980) et tantôt celle des capacités physiques (Cottureau, 1983). C'est sur l'usure physique que nous allons nous concentrer puisque la population étudiée est composée d'individus exerçant un travail manuel. Néanmoins, on ne cherchera pas à séparer les aspects physiques et psychologiques qui sont interdépendants, étant

entendu que la dimension subjective joue un rôle dans le vieillissement physique et vice versa (Drulhe, 2003). On conserve ici le terme de « travail manuel » dans son acception courante, même s'il faudrait parler de « travail corporel » pour insister sur le fait que c'est tout le corps qui est engagé dans le travail (Guibert, 1992).

Du point de vue physique, l'usure est envisagée comme un processus de vieillissement. On distingue le vieillissement « naturel » sous l'action de facteurs internes, biologiques, et vieillissement « produit », c'est-à-dire influencé par des facteurs externes de l'environnement dans lequel on vit, et surtout dans lequel on travaille. » (Teiger, 1989, p.21). Le vieillissement induit par le travail explique en grande partie le vieillissement différentiel entre les classes sociales. L'usure est pensée en terme d'« usure différentielle » ce qui renvoie aux inégalités sociales de santé entre les travailleurs manuels et les autres (Chanlat, 1983). Cette usure différentielle est en rapport avec la pénibilité du travail. Celle-ci peut être appréhendée par son versant objectif, en la définissant comme l'ensemble des conditions de travail potentiellement pathogène à long terme. Les principales contraintes identifiées comme pénibles étant les contraintes physiques et posturales, le travail de nuit et l'exposition à des agents toxiques. La pénibilité peut aussi être envisagée comme un rapport subjectif au travail. Elle désigne alors « un ressenti de difficultés à réaliser un travail pour un individu, à un instant T, que ce ressenti soit ou non exprimé verbalement », ce ressenti étant en rapport étroit avec les contraintes du travail, l'état de santé et le rapport que la personne entretient avec son travail. (ANACT : 2010 p.11). On établit ainsi la distinction entre pénibilité *du* travail et pénibilité *au* travail.

L'usure est un processus qui résulte d'une pénibilité dont les effets sont souvent différés dans le temps, et dont les conséquences ont un impact sur la suite de la vie professionnelle. L'examen des parcours professionnels est crucial pour en comprendre toute la portée. Au fil de leur parcours, l'usure est appréhendée par les acteurs, c'est un sujet de réflexion et de préoccupation. Il y a des stratégies en rapport avec la pénibilité telle qu'elle est perçue. Percevoir la pénibilité, c'est ressentir des difficultés à supporter une situation de travail, mais c'est aussi donner un sens à ce qu'on ressent. Ainsi, « on est conduit à élargir la notion d'usure au travail et à y intégrer un art de gérer au mieux un cours de vie de travail. » (Cottureau, 1983b, p.74).

Les auteurs identifient diverses stratégies d'adaptation à l'usure chez les salariés. On peut les regrouper en deux grandes catégories qui sont la mobilité (changement de poste de travail au sein du même atelier, passage à un horaire classique pour ceux qui sont en travail posté) et les stratégies compensatoires (changement de stratégies opératoires pour effectuer une même tâche) (Teiger, 1989). C'est parce que l'avancée en âge est associée à ces stratégies qu'on parle de

« construction de la santé au travail » (Marquié et Jolivet, 2006), l'expérience compensant la diminution des ressources physiques. Néanmoins, les auteurs décrivent surtout les stratégies de mobilité qui consiste à quitter ou éviter certains emplois. Ainsi, Cribier (1983), en observant la mobilité socioprofessionnelle dans une cohorte d'ouvriers, mentionne plusieurs stratégies : amélioration de la qualification, recherche de la « place douce », départ de l'usine ou de la vie active. Roche (2005) détaille chez les jeunes ouvriers du bâtiment quelles sont les stratégies de contournement (trouver parmi les possibilités limitées d'emploi celui qui est le moins fatigant, refuser des offres d'emplois dangereux) et de « retrait à temps » (quitter un emploi quand on sent qu'on n'en peut plus, envisager *a priori* son métier comme quelque chose qu'on ne fera pas toute sa vie).

Dans le contexte du salariat, les stratégies compensatoires, qui consistent à remplir les mêmes tâches en modifiant le mode opératoire, ne sont possibles que si l'organisation du travail est assez souple pour les autoriser (Teiger, 1989). L'examen des travailleurs vieillissants permet « *d'évaluer la compatibilité des formes plus ou moins rigides d'organisations du travail avec cette réalité fondamentalement diverse et continuellement en mouvement que représente le facteur humain.* » (Marquié, Paumès et Volkoff : 1995, p.9). La situation qui est décrite oppose la rigidité relative d'une organisation à la souplesse d'adaptation du salarié. Individuellement, celui-ci a finalement peu de prise sur l'organisation de son propre travail qui est décidée en dehors de lui, dans une négociation entre direction et représentants du personnel si l'on prend l'exemple du travail industriel qui sert souvent de référence aux travaux sur le vieillissement. Alors que le travail industriel reste marqué par le *one best way* taylorien, les méthodes de management de gestion à flux tendu et de *lean management* tendent à réduire la liberté d'organiser son travail de manière autonome.

A l'inverse, l'examen du travail indépendant conduit à explorer davantage les mécanismes de compensation car les indépendants ont une emprise directe sur l'organisation de leur travail, sans même avoir à formaliser des changements avant de les mettre en œuvre. Je vais donc mettre en correspondance les manières dont les artisans perçoivent la pénibilité et l'usure et les stratégies qu'ils déploient pour y faire face.

Les trois stades

En racontant leur parcours professionnel et dans de nombreuses situations de leur vie quotidienne, les artisans utilisent des catégories indigènes qui sont "*les principales catégories structurant les manières de faire et de penser*" (Schwindt, 2005, p.528). Elles sont en général utilisées sans être clairement formulées, mais peuvent devenir explicites dans certaines situations, comme lors d'un entretien biographique. Dans les autres cas, l'analyse de situations de terrain et d'entretiens permet

d'accéder à ces catégories. Dans une logique inductive, mon enquête permet d'identifier des catégories indigènes utilisées pour désigner plusieurs stades dans le parcours professionnel. Mais l'intérêt est aussi de voir comment ces stades s'articulent entre eux, comment on passe de l'un à l'autre, car les périodes de transition sont l'occasion de remettre en question les pratiques de travail. Chacun de ces stades correspond à une manière d'interpréter les sensations corporelles provoquées par le travail manuel, c'est-à-dire de donner un sens à la pénibilité *du* travail, ce qui conduit à diminuer la pénibilité *au* travail. Ces stades sont en rapport avec l'âge biologique et la condition physique de l'artisan, et aussi avec le développement de son entreprise. On considère ici les cas les plus typiques, sans nier qu'il existe de fortes variations dans un contexte où la population de l'artisanat est de plus en plus hétérogène (Mazaud, 2009).

Pour bien faire comprendre à quoi correspondent ces stades, le mieux est encore de présenter un extrait d'entretien qui les formule de manière explicite.

Entretien avec Gilles, maréchal-ferrant, 35 ans, 11 ans de pratique

Q : « Il y a peut-être aussi des risques liés à des postures que tu prends ?

R : Ah ça, c'est l'usure, simplement, de l'ossature, du châssis du maréchal, ça c'est sûr.

Q : Comment ça se passe de ce côté-là ?

*R : Hé bien tu apprends à faire avec. Tu apprends à faire avec tes douleurs, c'est clair. **Au début, tu commences le métier, c'est hyper dur (stade 1)** parce que c'est des positions que tu n'as pas ... la position assis sans chaise, tu ne la travailles pas avant d'être maréchal. C'est des positions qui sont physiquement éprouvantes. **Après tu te muscles et tu prends de l'endurance (stade 2)**, tu as une phase où ça va de mieux en mieux, et **puis après tu as toutes les douleurs d'usure qui arrivent (stade 3)**.*

Q : Donc tu commences par avoir mal parce que ton corps n'est pas habitué ?

R : Parce que ton corps n'est pas musclé et habitué à cette position.

Q : Puis tu as une phase ...

R : Où tu es extra. Tu enquilles et il n'y a pas de problème, tu es musclé. Et puis tu as la phase " Tiens, je commence à avoir mal au genou. Tiens, je commence à avoir mal au dos", tu as le bassin qui commence à te faire mal aussi, puis les épaules (...). »

1er stade : le corps jeune et plastique

Je décris ce premier stade en m'appuyant sur le récit qu'en font les enquêtés lorsqu'ils commentent leur passé, ce qui constitue un biais dans la mesure où le recours aux souvenirs décrit une situation antérieure en la comparant à la situation actuelle. D'autres données basées sur l'observation participante et sur ma propre expérience du travail artisanal viennent étayer l'argumentation.

Le premier stade est celui de l'apprentissage au sens large, c'est-à-dire celui de la socialisation

professionnelle, de l'acquisition de techniques du corps (Mauss, 1950) et de l'incorporation du métier (Bourdieu, 1979). Comme nous l'avons vu dans l'extrait d'entretien qui précède, adopter une position de travail inconfortable (« *assis sans chaise* ») nécessite une adaptation du corps dont le développement est orienté par le travail qui lui est demandé. De même, l'apprentissage des gestes du métier ou de la tenue des outils passe par un processus d'incorporation qui est au cœur du procès de socialisation, l'exposition du corps éveillant des dispositions mentales (Suaud, 1978). Les travaux consacrés au développement musculaire des maréchaux-ferrants montrent d'ailleurs que leur configuration musculaire est spécifique à leur métier (Louria, 2011). Durant cette phase, la pénibilité du travail est considérée positivement dans la mesure où elle est associée à un progrès dans la maîtrise des techniques et à un renforcement du corps. La pénibilité *du* travail n'implique pas de pénibilité *au* travail. Pendant cette période, il y a de la souffrance physique et il est admis que la douleur fait partie du processus d'apprentissage ("*c'est le métier qui rentre*"). La socialisation passe entre autres par le corps, et les futurs artisans acceptent volontiers que leur travail le transforme.

Lorsque j'ai enquêté sur la pratique contemporaine du métier de forgeron, j'ai observé que les jeunes forgerons doivent apprendre à supporter les petites brûlures sans s'interrompre de forger (Crasset, 2013). Lors du forgeage, de petites écailles de métal oxydé se détachent du fer rouge et atterrissent sur les mains. Les jeunes forgerons apprennent progressivement à dominer le réflexe de retirer la main. La douleur ne disparaît pas, mais le corps apprend qu'elle est brève et sans conséquence grave. Cette capacité à se brûler sans interrompre le travail donne un sens à une phrase souvent entendue : « *un forgeron qui ne se brûle pas, c'est pas un forgeron* »². Dans cette phase d'apprentissage du métier, les traces visibles laissées par le travail sur le corps sont autant de signes d'appartenance au milieu professionnel.

Durant ce premier stade, une certaine intrépidité liée au jeune âge est associée à la conscience de disposer d'une force physique qui est optimale. Patrick (45 ans, réparateur en engins de BTP, un salarié) décrit cette période de sa vie en ces termes : « *T'es fort et jeune, rien ne te fait peur. Puis t'es costaud, tu te sens costaud et tu l'es.* »

Une fois cette configuration physique bien établie, elle donne une plus grande efficacité au corps pour effectuer le travail dans lequel il s'est spécialisé, comme le décrit Fanch (33 ans, métallier, 2 salariés) : « *Quand on a une meule (machine électroportative) de deux kilo-cinq dans la main toute la journée, je pense que ... au début on est obligé de la lâcher toutes les 10 minutes parce qu'on a mal au bras*

2 On aurait tort de réduire le sens d'une telle phrase à une démonstration de virilité car cette seule interprétation manquerait un élément essentiel, celui de l'incorporation du métier. Supporter la douleur en dominant un réflexe étant la preuve que le savoir est devenu corps, c'est-à-dire que le capital culturel est incorporé.

mais, au bout de 10 ans, on ne la lâche plus la machine. »

Le fait que certains acceptent la pénibilité du travail ne doit pas faire oublier que beaucoup d'autres refusent de s'y soumettre et changent d'activité. C'est le cas dans le BTP où on observe que ce secteur peine à retenir les jeunes qui y travaillent (Chassaing, 2013). Néanmoins, une étude sur les jeunes salariés de 16 à 21 ans du BTP permet de mettre en rapport la perception de la pénibilité et la satisfaction au travail (Fondation BTP+, 2010)³. Alors que 61,7% se sentent fatigués le soir et que 35,2% souffrent du dos souvent ou très souvent, ils déclarent pourtant que leur état de santé est bon ou très bon à 88,4%. Ils justifient leur image positive du BTP en invoquant en premier lieu l'appartenance à un métier (39,5%) et le courage nécessaire pour l'exercer (24,3%). La pénibilité du travail n'est pas perçue comme une dégradation de la condition physique. Elle est acceptée au nom de valeurs qui permettent de la transcender. Pourtant, si l'incorporation du métier permet une pratique plus efficace, elle est aussi une déformation qui mènera à terme à une usure précoce des organes les plus sollicités.

2ème stade : le corps endurant et invincible

Le deuxième stade – celui du corps endurant et invincible – correspond à une période d'activité intense. Il commence lorsque l'individu a fait ses premières expériences professionnelles et se poursuit jusqu'à ce que le corps montre des signes de faiblesse, fréquemment aux alentours de la quarantaine. Il inclut la période d'installation et les premières années en tant que travailleur indépendant. L'artisan, adulte en pleine possession de ses moyens physiques, ne compte ni son temps, ni ses efforts pour assurer la viabilité de son entreprise. Durant cette période, le travail repose sur l'endurance et sur une force physique qu'on peut dépenser sans compter.

D'une manière générale, les indépendants ont un temps de travail hebdomadaire supérieur à celui des salariés. Parmi ceux-ci, 42,1% des artisans travaillent plus de 50 heures par semaine, contre seulement 3,4% des salariés (Algava et al., 2012)⁴. Mais c'est une moyenne et j'ai observé chez mes enquêtés que le temps de travail est bien plus important en début d'activité indépendante, avec des enquêtés qui déclarent jusqu'à 100 heures de travail par semaine.

Au début de leur vie d'indépendant, les artisans sacrifient fréquemment la qualité de leurs conditions de travail. Dans la plupart des cas, l'équilibre financier de l'entreprise est fragile les premières années et l'équipement en outillage est loin d'être parfait. L'artisan compense le manque de moyens matériels par un surcroît d'engagement physique. La priorité est d'assurer la production et le confort de travail est secondaire. Félix (menuisier, 39 ans, 4 salariés) décrit ses conditions de

3 Étude par questionnaires (n=1620) et entretiens qualitatifs portant sur les apprentis, ouvriers et agents de maîtrise.

4 Données issues de l'Enquête *Handicap Santé Ménages*, 2008, Insee-Drees.

travail en début d'activité :

« Quand tu montes ton truc, tu commences avec de l'électroportatif parce que tu n'as pas d'argent. Tu commences avec un hangar pourri si les banques te prêtent, donc moi on m'a même prêté un hangar au début. Et puis comme tu travailles vraiment avec de l'électroportatif, ben en fait toutes les poussières tu les inhales directement. »

Accepter ou même se spécialiser dans des tâches pénibles et peu salubres est un moyen pour dégager rapidement un revenu et constituer une trésorerie. C'est le cas d'un ferronnier d'art interrogé qui, en début de carrière, s'est spécialisé dans la rénovation de cheminées, tâche qui implique des manutentions lourdes et un travail dans une atmosphère chargée de suie. Après quelques années, il a délaissé ce créneau pour s'orienter vers des travaux plus légers.

Dans ces conditions, les artisans ont conscience de malmenier souvent leur corps, mais ils s'y résignent car ils ne voient pas d'alternative pour maintenir l'entreprise à flot. Bien qu'il accepte de mauvaises conditions de travail, Félix, identifie bien les risques auxquels il est confronté.

« (...) tu sens que ton corps il est laissé vraiment à la dérive dans ce métier, quoi. C'est pas ... même si t'as un bon foncier et tout, à la base. Tu t'en occupes pas, tu t'en sers super-mal quoi. Le matin, il faut que tu charges dans le camion, il est huit heures, il fait cinq degrés au mieux, et tu vas trimbaler des bouts de bois super-lourds ou tu vas devoir trimbaler ton enclume sur le chantier, enfin voilà. Même si t'adaptes, tu portes moins, mais à un moment donné il faut quand même... t'as pas un brancard tu vois, donc il faut quand même pouvoir soulever, c'est déjà trop pour un corps qui sort de son lit. »

Progressivement, les premiers signes de l'usure apparaissent (maux de dos, tendinites), mais tant qu'ils ne compromettent pas l'efficacité du travail, la question n'est pas sérieusement prise en compte. *« Tant qu'aucune sorte de limite physique ou psychique n'est atteinte, tant qu'aucune manifestation de douleur, de fatigue ou de gêne ne se fait sentir, tant que dure le « silence des organes », la santé est naturellement mise au service du travail. »* (Hélandot, 2011, p.151).

Les symptômes sont parfois traités en recourant à des moyens qui permettent de ne pas changer les habitudes de travail, comme par exemple en portant une ceinture qui soutient le dos. Teiger (1989) constate que le problème de l'usure est souvent minoré, en ce sens que les individus perçoivent ses conséquences comme étant plus lointaines qu'elles ne le sont réellement. Ça semble être le cas pour ce jeune charpentier (28 ans, sans salarié) :

Question : « Tu n'as pas de problèmes de tendinites ?

Réponse : Un petit peu oui, au poignet. Il y a une copine qui m'a fait un bracelet de force pour essayer de ... pour avoir un peu moins mal.

Q: Et comment tu gères ça, la tendinite ?

R : Ben pour l'instant, ça m'a pas bloqué encore, je la sens, je sens le poignet à froid, tu vois le soir, à la fin

de l'été, j'ai mal. Je le sens, je le sens vraiment mais ça ne m'empêche pas, il n'est pas encore bloqué quoi.

Donc, le jour où ce sera bloqué ...

Q: ça fait longtemps ?

R : Ça fait deux ans maintenant je crois. »

Tant qu'il fonctionne, le corps n'est pas ménagé, comme s'il était invincible. Il en est de même en ce qui concerne les petites maladies du quotidien. Il est remarquable de constater que, lorsqu'on les interroge pour savoir s'ils s'arrêtent de travailler lorsqu'ils sont malades, la grande majorité des artisans répondent qu'ils ne sont jamais malades. C'est seulement en indiquant de quel type de maladie il s'agit (« *les petites maladies du quotidien telles qu'une grippe ou une gastro* »), et auxquelles personne n'échappe, qu'on obtient une réponse du type : « *Cet hiver je me suis arrêté une journée pour une grippe car je ne tenais vraiment plus debout* ». Ainsi, tant que l'artisan tient debout, il va travailler car il cherche à éviter l'arrêt de travail à tout prix, pour des raisons financières et morales. « *Pour qu'on n'aille pas travailler, il faut que ce soit gravissime* » (feronnier d'art, 59 ans, sans salarié). Ce discours est la norme chez les artisans interrogés, quel que soit leur âge, mais c'est lorsqu'ils sont au deuxième stade que la limite de ce que le corps peut endurer peut être repoussée le plus loin.

On trouve là une définition implicite de la « bonne santé » entendue comme un état de santé suffisamment bon pour que le travail ne soit pas interrompu. En effet, s'arrêter de travailler coûte cher à un artisan. Pas seulement à cause du manque à gagner, mais aussi parce que tous les frais fixes (emprunts, cotisations sociales,...) continuent à courir et que la protection sociale des artisans est moindre que celle dont bénéficient les salariés du Régime général. Après 8 jours de carence, l'artisan peut toucher des indemnités journalières⁵, mais celles-ci sont faibles s'il n'a pas souscrit de contrat d'assurance complémentaire. S'il est en arrêt, l'artisan doit théoriquement interrompre totalement ses activités professionnelles, ce qui semble peu réaliste car les tâches administratives et la supervision des salariés ne peuvent pas être ajournées.

Une autre raison pousse les artisans à travailler quand ils sont malades, c'est l'obligation morale de remplir leurs engagements. Respecter la parole donnée ou, à défaut, montrer qu'on fait tout pour y arriver, est crucial dans un milieu où le travail se présente surtout par le bouche-à-oreille, et où la bonne réputation d'un artisan est sa meilleure carte de visite. Une des fonctions du réseau social des artisans est de se garantir des incertitudes en renforçant les liens avec des personnes qui sont fiables, quoi qu'il leur en coûte. Lorsqu'ils doivent recevoir des soins qui nécessitent un arrêt de travail, les artisans s'organisent pour ne pas perturber l'entreprise. Ils les planifient de préférence à un moment

5 Entre 20,29 € et 50,53€/jour suivant le revenu professionnel moyen des trois dernières années.

de l'année où l'activité est moindre, par exemple pendant les congés du bâtiment.

Le jugement sur l'arrêt de travail s'accompagne d'un jugement moral de la personne concernée (DODIER, 1986). L'arrêt de travail n'est envisageable que si on a montré par son « courage » qu'il était impossible de faire autrement. Cette notion de courage, développée par Schepens (2013) à propos des entrepreneurs en travaux forestiers, repose sur un mépris du corps qu'il ne faut pas écouter sous peine d'interrompre le travail.

« Pour cette population, « être courageux », c'est (...) être capable de beaucoup travailler, mais cela quel que soit le niveau de fatigue ou de douleur lié aux accidents et maladies. Ne pas montrer que l'on possède cette qualité, c'est rendre incertaine, aux yeux des clients et collègues, sa capacité à être un bon professionnel. » (Schepens, 2013, p.65).

Ainsi, la santé est mise entièrement au service du travail et de l'entreprise, on peut même dire qu'elle est compromise au service du travail, afin de garantir la viabilité de l'entreprise. Prêter trop d'attention aux signaux de fatigue que le corps envoie est incompatible avec le rythme et les conditions de travail. Ainsi, cette coiffeuse (47 ans, une salariée) dit explicitement qu'elle ne « s'écoute pas » lorsque ses tendinites la font souffrir.

« Si vraiment je ne tenais pas, je m'arrêteraï une journée. En général, on se masse un peu et puis ça va aller. Je ne m'écoute pas autrement je serais pas là au boulot. S'il fallait toujours s'écouter, on ne serait pas là. On travaille et puis après ça passe. »

Transition entre les stades 2 et 3

Les années passant, cette attitude de mépris envers les sensations morbides, qui sont autant de signaux d'alarme, devient plus difficilement tenable. Les artisans remettent à plus tard le moment où ils devront changer d'attitude, dans un avenir lointain, lorsque leur corps ne leur obéira plus. Mais peu à peu, ils observent sur eux-mêmes et sur leur entourage professionnel les effets du vieillissement. Suite aux efforts intenses fournis durant plusieurs années pour assurer la bonne marche de l'entreprise, des signes d'usure se manifestent vers la quarantaine, âge à partir duquel la sélection par la santé semble devenir plus forte (Millanvoïe, 1995 ; Teiger, 1989 ; Cottereau 1983b).

Peu à peu, les artisans comprennent que pour éviter les arrêts de travail et pouvoir durer jusqu'à la retraite, ils doivent modifier leur manière de travailler. Le constat vaut à la fois pour l'usure du corps et pour les risques d'accident. Ainsi, Patrick (45 ans, réparateur d'engins de chantier, un salarié) raconte qu'il a pris conscience de certains risques en étant témoin d'accidents et pourquoi il porte désormais des lunettes de sécurité. Il est d'autant plus attentif aux risques qu'il a lui-même perdu un doigt dans un accident de travail.

Patrick : « On a eu des coups de burin, pfff, des accidents à la con hein, où tu perds un œil par ce que l'éclat du burin (inaudible). Sur les chantiers, plusieurs fois j'ai vu ça.

Q: Tu en a vu plusieurs des accidents ?

Patrick : Ah oui oui oui. Moi, j'ai vu un gars de perdre un œil avec un éclat de burin.

Q: Un éclat d'acier est entré dans son œil ?

Patrick : Oui. On a des chasses pour le contrecoup quoi, puis à taper, ça se mate et ça fait un bourrelet, et puis un jour, un coup sur le côté et l'éclat part, tu le prends dans l'œil, dans le cou, dans le nez, et voilà. Et comme par hasard, ça tombe toujours où il ne faut pas, c'est toujours dans les yeux. Moi, maintenant, je mets des lunettes quand je vais à la masse. Il y a vingt ans, j'aurais jamais mis une paire de lunettes.

Q: C'est d'avoir tiré des leçons de ce que tu as vu ?

Patrick : Voilà. Maintenant je mets des lunettes et je deviens prudent, des fois je mets même une écharpe parce que j'ai toujours peur. J'ai vu un gars qui s'est pris un éclat de burin dans le cou, pas loin d'une artère, et on lui a dit "pff, chaud là !", ça fait que tu apprends. Maintenant je mets des lunettes. Et j'ai une casquette (...) antichocs que je mets sur la tête, et quand tu prends un coup ça te protège. Voilà, maintenant je mets ça, il y a vingt ans je ne mettais pas ça. Parce que je me suis pris des coups dans la gueule quoi. »

Si cette prise de conscience résulte de l'observation d'autrui, elle est aussi due à l'usure de leur propre corps. Celle-ci ne peut plus être ignorée dans la mesure où leurs capacités physiques commencent à être affectées (moins d'endurance, plus de douleurs). La perte d'audition est souvent un signal qui incite les artisans à modifier leur comportement. Nombre d'entre eux commencent à porter un casque antibruit après l'avoir constatée, comme Steeve (40 ans, sculpteur sur métal, pas de salarié) :

Q: « Pourquoi tu as commencé à mettre un casque [antibruit] si tu n'en mettais pas ?

Steeve : J'en mettais pour les gros trucs par exemple quand j'étais parti pour 3-4 heures de meulage. Mais quand j'ai un petit quart d'heure de meulage, au lieu de perdre dix secondes à mettre tes lunettes et ton casque, de te préparer, tu ne le fais pas, tu mets juste tes lunettes vite fait et tu as les oreilles... Mais maintenant je le fais, je préfère perdre du temps à arrêter, mettre mon casque, sinon tu as les acouphènes qui sont... Moi j'ai un sifflement dans les oreilles qui est permanent, je l'aurai à vie. Si en fin de journée, quand je fais mes 6-7 heures de travail, si j'ai meulé trop longtemps, des fois ne serait-ce qu'un quart d'heure de trop, tu supportes plus les cris. C'est pour ça que maintenant je mets le casque et ça va mieux.

(...)

Q: C'est depuis que tu t'es rendu compte des effets du bruit ?

Steeve : Ouais.

Q: Et les premières années, tu ne t'en rendais pas compte ?

Steeve : Non, non. Ah oui, le soir, j'avais l'oreille qui sifflait, ça durait une heure ou deux. Le lendemain matin, je ne le sentais pas. »

3ème stade : le corps vieillissant et expérimenté

Dans un troisième temps, l'artisan perçoit son corps comme étant à la fois vieillissant et expérimenté. Âgé d'une quarantaine d'années environ, il ressent désormais les effets de l'âge cumulés à ceux de l'usure. Il doit tenir compte des signaux que son corps lui envoie s'il veut pouvoir continuer à travailler. A partir d'un certain âge, refuser de « s'écouter » n'est plus une stratégie efficace. Au contraire, il faut désormais se ménager pour tenir jusqu'à la retraite en réduisant la pénibilité du travail.

« Lorsque des défaillances apparaissent, le travail devient une épreuve dans laquelle il faut tenir, lorsqu'il n'est pas possible ou pas souhaitable de s'en décharger, soit en s'arrêtant ponctuellement, soit en changeant d'emploi. Il s'agit alors, individuellement ou collectivement, de faire face aux pénibilités par des comportements de compensation, d'occultation, de résistance..., qui se déploient dans le travail mais aussi dans la vie hors travail. » (Hélarlot, 2011, p.151).

Si son entreprise est en bonne santé économique, l'artisan dispose d'une marge de manœuvre pour améliorer ses conditions de travail. Une fois les emprunts remboursés et lorsque l'outil de production est amorti, les artisans investissent plus volontiers dans des machines performantes en terme de confort et d'hygiène. Ainsi, cet ébéniste de 55 ans (sans salarié) est satisfait d'avoir acquis une installation pour filtrer la poussière. Denis est déjà proche de la retraite et cette amélioration arrive bien tard, ce qui s'explique par le fait que l'investissement en machines de production est passé avant l'amélioration des conditions de travail.

Q: Tout ça (le système de filtration), tu l'as pour les dernières années. Donc ça veut dire qu'avant de l'avoir, tu respirais la poussière.

Denis : Bien sûr. (...) Mais ça aurait du être fait les premières années que je me suis installé, si on avait eu les finances, et là il y a un blocage. Et après on ne peut pas aller plus vite que la musique parce que les banquiers sont derrière notre dos.

Q: Évidemment, le silo, c'est pas ça que tu vas acheter en premier dans un atelier.

DAL : Non, c'est pas ça. Le silo c'est pas un outil de production. On va se dire « ben ça va attendre » mais le jour qu'il est là, pour la santé, c'est primordial. »

Pour adapter le travail à une santé déclinante, différentes stratégies sont déployées en s'appuyant sur la capacité à organiser soi-même son travail, ce qui constitue un gros atouts pour les indépendants. Les stratégies d'évitement cherchent à limiter les situations de travail pénibles. On observe fréquemment une volonté de réduire la charge de travail chez les artisans vieillissants, que ce soit en réduisant le temps de travail hebdomadaire, en diminuant le revenu ou en se séparant des salariés de l'entreprise.

Des stratégies de compensation sont également déployées, qui consistent à modifier les modes opératoires ou même le contenu du travail. Comme on l'observe chez les céramistes, « *de nombreux changements dans les techniques au cours d'une carrière sont par exemple impulsés par l'impossibilité d'exécuter certains mouvements (dos, rhumatismes...).* » (Bajard, Doga et Perrenoud, 2011, p.65).

Certains artisans, surtout dans le secteur de la fabrication, valorisent leur expérience en passant de tâches rémunérées en raison de leur pénibilité à des tâches rémunérées en raison de leur complexité. En fait, la recherche du « bon travail », c'est-à-dire peu pénible, sans aléas et bien rémunérateur, s'effectue continuellement au fil de la carrière. Cette recherche est facilitée par l'insertion dans des réseaux de sociabilité des artisans qui font circuler les offres de travail. C'est le système du bouche-à-oreille dont les artisans disent qu'il est à l'origine de la majorité des propositions de travail qui leur parviennent. Une fois bien insérés dans leur milieu professionnel et pour peu qu'ils bénéficient d'une bonne réputation, les artisans peuvent choisir parmi les offres de travail qui leur parviennent celles qu'ils souhaitent retenir, et faire circuler les autres dans leur réseau, par exemple en les transmettant à un de leurs anciens ouvriers qui s'est installé à son compte. Au fil de leur carrière, les artisans cherchent à améliorer leurs conditions de travail en modifiant son contenu. Développer une expertise dans un domaine pointu fait partie de ces stratégies.

Peu à peu, le rythme de travail ralentit. Le nombre d'heures hebdomadaires de travail diminue ainsi que son intensité. La réussite de telles stratégies d'adaptation au vieillissement explique l'existence des très vieux artisans. Nombre d'entre eux souhaitent ne pas s'arrêter de travailler à la retraite et désirent ralentir progressivement leur activité. Jean-Yves (maréchal-ferrant, 53 ans, sans salarié) a déjà diminué son activité en cédant une partie de sa clientèle à quelqu'un de plus jeune qui s'est installé dans son secteur. Il envisage de continuer à la réduire, mais sans s'arrêter tout à fait.

Jean-Yves : « Maintenant, je n'ai mal nulle part depuis que j'ai diminué un peu ma clientèle, je l'ai laissée avec une jeune. Physiquement ça roule, moi je ne pense pas m'arrêter à 65 ans ou 62 ans. Parce que normalement c'est 62 pour nous, moi je pense aller même un peu plus loin parce que nous artisans, le problème qu'on a, quand tu t'arrêtes du jour au lendemain, six mois après t'es enterré. (...) Si je m'arrête du jour au lendemain, je déprime, je tombe malade et je suis trois mètres sous terre. Et c'est arrivé à énormément de personnes qui arrêtaient du jour au lendemain.

Q: Tu l'as vu autour de toi ?

Jean-Yves : Oui. Il faut continuer et puis prendre sa retraite tranquillement. Moi j'ai 53 ans. Ce que j'espère, c'est qu'arrivé à 57-58, je puisse encore diminuer un peu, mais continuer quand même à bosser quoi. Et puis aller après jusqu'à 62 si j'ai ma retraite à 62 (...) Mais après diminuer tranquillement, continuer quand même. »

La capacité à ajuster le travail et l'état de santé dépend entre autres choses de la capacité à « s'écouter ». Or, celle-ci est inégalement distribuée. L'âge n'est pas le seul facteur qui détermine l'attention que les artisans portent aux signaux que leur corps envoie. Il semble que l'origine sociale et le secteur d'activité jouent aussi un rôle. Ainsi, les vitraillistes, artisans d'art issus de la classe moyenne et bien dotés culturellement, semblent plus enclins à s'écouter. Dans ce métier, un usage répandu consiste à contrôler annuellement son taux de plomb dans le sang dès les premières années d'activité.

Tous les artisans ne peuvent pas modifier leur travail car dans certains métiers, le contenu du travail est très standardisé. Par exemple, les carreleurs ou les plaquistes peuvent difficilement modifier le contenu de leur travail qui consistera toujours à poser du carrelage ou des plaques de plâtre. Par contre, certains chantiers sont considérés comme meilleurs que d'autres, par exemple en fonction de la manutention exigée (faut-il ou pas monter les matériaux à la main à l'étage ?) ou des postures de travail (espace éclairé et bien dégagé vs endroit sombre et confiné). Dans leur cas, c'est plutôt l'appartenance à des réseaux informels de collaboration (le bouche-à-oreille) qui les met en contact avec des offres de travail dont la qualité varie selon la place que l'artisan y occupe, et notamment de sa place dans les rapports de sous-traitance.

Certains artisans ne parviennent pas à adapter leur travail à leur état de santé et on observe parfois des fins de carrière en pointillés, de lents naufrages durant lesquels l'artisan cherche à maintenir son activité entre deux arrêts de travail, en recourant à des artifices qui lui font gagner quelques semaines à chaque fois. Ouvrir un grand nombre de chantiers et s'y présenter occasionnellement, ou bien encaisser de nombreux acomptes et différer la réalisation du chantier sont deux stratégies fréquentes qui finissent d'ailleurs par détruire le capital social de celui qui en abuse.

Conclusion

Cette séparation du parcours des artisans en trois stades, toute caricaturale et peu nuancée qu'elle soit, a néanmoins quelques vertus.

En premier lieu, elle permet de souligner que la construction du corps au travail est ambivalente. En apprenant des techniques du corps, l'individu oriente son développement dans un sens qui augmente son efficacité mais, après un certain nombre d'années de pratique, les organes les plus sollicités seront usés prématurément. Cela renforce l'idée selon laquelle l'usure doit être appréhendée en examinant le parcours professionnel et en insistant sur les effets différés du travail sur la santé. Cela montre aussi l'importance de la qualité de l'apprentissage pour acquérir des gestes et des postures de travail qui n'accélèrent pas l'usure.

Deuxièmement, si on les compare aux salariés, les artisans sont dans une situation paradoxale. Elle est défavorable à certains égards car il leur est très difficile de s'arrêter de travailler pour se soigner, à la fois pour des raisons objectives et subjectives. Les maladies et les accidents de travail sont sous-déclarés et d'autant moins visibles qu'ils ne sont pas indemnisés comme tels. En effet, la protection sociale des professions indépendants n'inclut pas de couverture spécifique pour les accidents de travail et les maladies professionnelles.

A chacun des trois stades du parcours professionnel, on observe une sélection par la santé. Les données qualitatives ne permettent pas de mesurer jusqu'à quel point elle explique la bonne santé des artisans dans les statistiques, même s'il a été démontré que la sélection par la santé est prégnante dans certains métiers comme la maréchalerie (Crasset, 2014).

La situation des artisans est meilleure à d'autres égards. Une forte emprise sur leur organisation du travail leur permet de faire face à l'usure et à la pénibilité en modifiant l'organisation de leur travail, son contenu et son intensité. Ils développent un rapport au corps et à la santé qui est singulier et qui, pour être compris, doit être observé à la lumière du parcours professionnel. Ce rapport au corps et à la santé évolue au fil de la carrière. La pénibilité du travail est vécue positivement dans un premier temps. Ensuite, elle est ignorée au nom de la bonne marche de l'entreprise. Puis dans un troisième temps, lorsque l'usure est prise en compte, c'est encore au nom de la survie de l'entreprise.

L'importance du lien entre la santé de l'artisan et celle de son entreprise paraît bien établie. Néanmoins, il ne se limite pas à la seule dimension économique, et d'autres aspects plus subjectifs tels que l'importance accordée au travail ou les valeurs d'indépendance dont les artisans se réclament, jouent un rôle important.

Bibliographie

ALGAVA E., CAVALIN C., CÉLERIER S. (2012), « La singulière bonne santé des indépendants », *Travail et Emploi*, n°132, octobre-décembre 2012.

ANACT (2010), Roux C. (coord.), « *Prévention de l'usure professionnelle ou construction de la santé ?* », Actes du séminaire organisé par l'ANACT, 10-11 mars 2010, Paris.

BECKER H. (1988), « *Les mondes de l'art* », Flammarion.

BECKER H. (1986), « *Écrire les sciences sociales* », Paris, Economica, 2004.

CAPEB, chiffres de l'artisanat 2013,

http://www.capeb.fr/media/document/national/chiffrescles2013_liens.pdf, consulté le 24/07/2013.

BOURDIEU P., « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 30, novembre 1979, p.3-6.

- CHANLAT J.-F. (1983), « Usure différentielle au travail classes sociales et sante un aperçu des études épidémiologiques contemporaines », *Le Mouvement social*, n°124, p.153-169.
- CHASSAING K. (2013), « Comment le BTP décourage les vocations », *Santé et travail* n°83, juillet 2013, p.29-30.
- COTTEREAU A. (dir.) (1983), « L'usure au travail: interrogations et refoulements », *Le Mouvement social*, juillet 1983.
- COTTEREAU A. (1983b), « Usure au travail, destins masculins et destins féminins dans les cultures ouvrières, en France au XIXe siècle », *Le Mouvement social*, n°124, L'usure au Travail, p.71-112.
- CRASSET O. (2014), « « *On se fait mal un peu tous les jours* », l'effet travailleur sain chez les maréchaux-ferrants », *Travail et Emploi*, n°137, avril 2014.
- CRASSET O. (2013), « Artisans et artistes dans la forge contemporaine : convergence des pratiques, divergence des points de vue », in Perrenoud M. (dir.), « *Travailler, produire, créer. Quelques cas d'émulsion symbolique entre l'art et le métier* », L'Harmattan, coll. Logiques sociales, p. 179-193.
- CRIBIER F. (1983), « Itinéraires professionnels et usure au travail: une génération de salariés parisiens », *Le Mouvement social*, n°124, L'usure au Travail, p.11-44.
- AMOSSÉ *et al.*, (2011), « Les accidents du travail et problèmes de santé liés au travail dans l'enquête SIP : (in)visibilités et inscription dans les trajectoires professionnelles », rapport de recherche, Nantes, Maison des sciences de l'Homme Ange Guépin.
- DEJOURS C. (1980), « *Travail usure mentale. De la psychopathologie à la psychodynamique du travail* », Paris, Bayard, 1993, nouvelle édition augmentée.
- DODIER N. (1986), « Corps fragiles. La construction sociale des événements corporels dans les activités quotidiennes du travail », *Revue française de sociologie*, 27-4, p. 603-628.
- DGCIS (2013), « *Chiffres-clés de l'artisanat* », Ministère de l'artisanat, du commerce et du tourisme, <http://www.dgcis.gouv.fr/etudes-et-statistiques/chiffres-cles-artisanat-2013> , consulté le 24/07/2012.
- DRULHE M. (2003), « La construction sociétale de l'usure différentielle du travail : de l'insalubrité au stress », Communication à la Journée "Travailler sans stress", Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail, Albi, École des Mines, 24 octobre 2002.
- DRULHE M. (1987), « L'incorporation », *Sociétés*, n°15 – sept. 1987, p.5-6.
- GRESLE F. (1981), « *L'univers de la boutique. Les petits patrons du Nord (1920-1975)* », Presses universitaires de Lille.
- FONDATION BTP+ (2010), « Étude de la Fondation BTP+ sur les conditions de vie des jeunes salariés du BTP », consulté le 23/07/2013, http://www.fondationbtpplus.fr/component/option,com_atx_projects/task,intro/Itemid,15/id,19/

- GUIBERT P. (1992), « *Le corps du métier. Mise en jeu, mise en scène du corps dans l'apprentissage d'un métier au lycée professionnel* », thèse de doctorat en sociologie, Université de Nantes.
- HATZFELD N., « Ergonomie, productivité et usure au travail », *Actes de la recherche en sciences sociales* 5/2006 (n° 165), p. 92-105.
- HÉLARDOT V. (2011), « Au cœur des enjeux de santé : le travail et ses transformations », in *La santé à cœur ouvert*, Drulhe M et Sicot F. (dir.), PU du Mirail, coll. Socio-logiques, p.137-159.
- INSERM (2011), « *Stress au travail et santé, situation chez les indépendants* », expertise collective
- JAEGER C. (1982), « *Artisanat et capitalisme. L'envers de la roue de l'histoire* », Paris, Payot.
- LOURIA P. (2011), « *La santé du maréchal-ferrant. Guide pratique de prévention des risques* », Librairie du Compagnonnage, Paris.
- MARQUIÉ J.-C. et JOLIVET A. (2006), « Le travail, facteur de développement cognitif ou d'usure prématurée ? », *Retraite et société*, 2006/3 no 49, p. 180-187.
- MARQUIÉ J.-C., PAUMÈS D. et VOLKOFF S. (coord.) (1995), « *Le travail au fil de l'âge* », Toulouse, Octares.
- MAUSS M. (1950), « *Sociologie et anthropologie* », PUF, Quadrige.
- MAYER N. (1973), « Une filière de mobilité ouvrière : l'accès à la petite entreprise artisanale et commerciale », *Revue française de sociologie*, XVIII, 1, p.25-45.
- MAZAUD C., « *Entre le métier et l'entreprise. Renouvellement et transformations de l'artisanat français* », Thèse de sociologie, Université de Nantes, 2009.
- MILLANVOYE M. (1995), « Le vieillissement de l'organisme avant 60 ans », in *Le travail au fil de l'âge*, Marquié J.-C., Paumès D. et Volkoff S. (dir.), Toulouse, Octares, p.175-209.
- PERRENOUD M. (ss dir.) (2013), « *Travailler, produire, créer. Quelques cas d'émulsion symbolique entre l'art et le métier* », L'Harmattan, coll. Logiques sociales.
- PERRIN C. (2007), « *Entre glorification et abandon. L'État et les artisans en France (1938-1970)* », Comité pour l'histoire économique et financière de la France.
- POMMIER J.-L. et al., « Ce salarié devrait cesser de travailler : une approche de l'usure professionnelle des 50 ans et plus », *Retraite et société*, 2006/3 no 49, p. 53.
- ROCHE P. (2005), « Santé malmenée, usure prématurée » *Des jeunes salariés entre résignation et résistance*, *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, 2005/24 Vol. XI, p. 21-40.
- SCHEPENS F. (2013), « Se réaliser au mépris du corps : les entrepreneurs de travaux forestiers », *Sociologies pratiques* 1/2013 (n° 26), p. 57-69.
- SCHWINDT D. (2005), « La routine dans le travail de l'artisan », *Ethnologie française*, 2005/3 Vol. 35, p. 528.

SUAUD C. (1978), « *La vocation. Conversion et reconversion des prêtres ruraux* », Paris, Les éditions de minuit, coll. Le sens commun.

TEIGER C. (1989).« Le vieillissement différentiel dans et par le travail : un vieux problème dans un contexte récent », *Le Travail Humain*, 52 (1), pp. 21-56.

ZARCA B., « *L'artisanat français, du métier traditionnel au groupe social* », Economica, 1986.